



Auribeau-sur-Siagne - Grasse
Mouans-Sartoux • Pégomas
La Roquette-sur-Siagne

Avis de marché

Département de publication : 6
Annonce No **11-107402**
Fournitures

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CA Pôle Azur Provence.
Correspondant : M. le président, 57 avenue Pierre Sémard B.P. 91015, 06131 Grasse Cedex,
tél. : 04-97-05-22-00, télécopieur : 04-92-42-06-35.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.e-marches06.fr>.

Objet du marché : **Fournitures d'éclairage public.**
Lieu d'exécution : territoire communautaire.

Caractéristiques principales :

Marché traité à prix global et forfaitaire. Le marché a pour but de fournir des matériels d'éclairage public (candélabres, lanternes, crosses, console, pièces diverses)

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

Les fourniture sont réparties en tranches :

- tranche ferme : Fourniture de 32 candélabres selon le descriptif du CCTP.
- tranche conditionnelle : Fourniture de 18 candélabres selon le descriptif du CCTP.

Le délai d'exécution de chacune des tranches est de 3 mois.

Refus des variantes.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

- mode de règlement : mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique.
- délai global maximum de paiement conforme à la réglementation en vigueur.
- intérêts moratoires : conforme à la réglementation en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires commenceront à courir.
- financement sur fonds propres 100 % section fonctionnement.
- marché traité à prix global et forfaitaire.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement conjoint ou solidaire.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés : Cf. Article 3 du Règlement de Consultation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 40 %;
- prix des prestations : 40 %;
- délai de livraison : 20 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 6 juin 2011, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements : Renseignements complémentaires :

Le DCE est mis à disposition par voie électronique sur www.e-marches06.fr

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence

Identifiant : Ca-Pôle-Azur-Provence_06_20110510w_1.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Transmission par voie électronique autorisée.

Présentées sur support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal ou remise sous pli cacheté au service destinataire contre récépissé.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10 mai 2011.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence

Direction construction, patrimoine et déplacements.

Correspondant : mr VAQUER Jean-Luc, 57 avenue pierre sénard B.P. 91015, 06131 Grasse Cedex, tél. : 06-22-39-90-14, télécopieur : 04-92-42-06-35.